

LES ECHOS DE SAINT-MYON

Edition d'Octobre 2011 – N°8

LE MOT DU MAIRE

La période estivale se termine, malgré un mois de septembre splendide. Toute l'équipe de rédaction se remet au travail afin de vous donner quelques brèves avant le Bulletin Municipal qui devrait vous parvenir en fin d'année.

La préoccupation majeure de votre Conseil Municipal est la sécurité des biens et des personnes dans notre village. Nous avons tous vu le terrible accident à l'entrée sud de Saint-Myon qui s'est produit dans la Zone 30. Le Conseil Municipal a fait refaire les bandes blanches sur les 2 Routes Départementales, signaler plus clairement les Zones 30, mis des panneaux pour signaler les passages protégés ainsi que les arrêts de bus. Dernièrement, vous avez vu des radars pédagogiques sur les départementales qui traversent notre village, Route de Combronde et Rue des Jardins. L'analyse des données est en cours, une concertation aura lieu entre la DDE, la gendarmerie, la mairie afin d'envisager des solutions adaptées.

Nous ne pouvons tolérer ce manque de civilité qu'est la vitesse car souvent à la clé, il y a mort d'homme.

Bonne lecture des Echos de Saint-Myon



LA MARE DES CHAVADES

Le Conseil Municipal avait promis de s'intéresser à la mare des Chavades dont l'état ne fait qu'empirer. Les raisons sont de deux ordres.

C'est un élément de notre patrimoine : elle a servi pour rouir le chanvre et abreuver les animaux domestiques.

A l'initiative de quelques-uns et en particulier de Gérard GUILLOT, agrégé et passionné de ces milieux, des visites ont eu lieu pour un diagnostic sommaire et des initiatives limitées. C'est ainsi qu'est née l'idée d'avoir recours au Conservatoire des Espaces et des Paysages d'Auvergne et à son responsable Romain LEGRAND. Le Conseil Municipal a décidé de confier une étude au CEPA qui peut ainsi trouver des bras pour une intervention. Bien sûr, les habitants de Parret, et en particulier les enfants seront associés à cette démarche.

Il existe aussi sur le Puy de Loule deux parcelles situées sur des pelouses sèches où fleurissent des orchidées. Elles sont classées au titre de Natura 2000. Ces parcelles sont devenues communales au remembrement. Comme il faut les entretenir et suite à une directive préfectorale, décision a été prise d'un contrat de gestion avec le Conservatoire.

LE FOUR BANAL

Le Four Banal n'a plus qu'un usage occasionnel, mais le temps a fait son œuvre et le passage de témoin aussi. La voûte menaçant de s'écrouler, il a fallu agir, mais la recherche d'artisans et de subsides a pris du temps. Finalement, c'est l'Entreprise BORDES qui a eu la réfection à charge après qu'en plus des subventions habituelles, le Crédit Agricole ait octroyé une aide de 5000 €. Lapierre de la bouche a été changée, ce qui redonne toute sa jeunesse à cet élément patrimonial.

CARNET ROSE

Naissances

26 mai 2011 : Esteban CEREZO

17 juin 2011 : Gaëtan DELRUE

30 août 2011 : Alice FABRE

Mariages

10 juin 2011 : Mr Bénigne MATHIEU et Melle Aurore MUSELIER

11 juin 2011 : Mr Dominique REMEAUD et Mme Michelle ROUVET

Le bâtiment de la source Desaix La société « LJC Bâtiment » a été retenue pour réaliser la restauration du bâtiment et de ses abords. Les travaux en cours concernent les abords du bâtiment, le local de la source en bas et la réalisation de panneaux qui seront affichés à l'étage pour présenter l'histoire des eaux minérales de la commune. Michel MIALIER, qui possède une documentation très riche sur l'histoire de Saint-Myon, participe activement à l'élaboration de ces panneaux. Le montant global de l'ensemble de ces travaux est de 16 515 € HT. Le financement est assuré par la Communauté de Communes car ce bâtiment ainsi que les berges de la Morge font partie des sites classés d'intérêt communautaire

L'école Votre Conseil Municipal voudrait que Saint-Myon ouvre une classe. La commune d'Artonne nous a proposé un regroupement pédagogique. Cette solution entraîne automatiquement que tous les enfants de notre village doivent être scolarisés à Artonne sans dérogation possible.

A l'issue de quoi nous avons procédé à une enquête auprès de tous les parents et les résultats (qui sont publics) sont éloquents.

La commune d'Artonne, dans sa démarche voulait pérenniser l'ouverture de sa 3^{ème} classe.

Pour information, il y a deux écoles à Artonne, une publique et une privée, et l'école privée a le double d'effectif que l'école publique.

L'enquête a fait ressortir très clairement plusieurs points.

- 1) Pas de transport scolaire
- 2) Ecole non située sur les routes des lieux de travail des parents
- 3) Cantine plus chère.

Le Conseil Municipal, après de longs débats a pensé qu'il était plus raisonnable de rester dans le statu-quo et de laisser le libre choix aux parents.

Enfin, un article dans la presse locale s'est fait écho du sujet. Nous n'avons pas jugé bon de répondre dans le cadre du droit de réponse car nous voulions éviter toute polémique.

Flash Info **Employé communal** : En août, la commune a embauché Mr Jean-François Durand en C.A.E (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) pour seconder Mr Michel Golfier, compte-tenu des travaux importants de tonte, d'arrosage, d'égavage. Il est en contrat pour 6 mois renouvelable.

Pont-Bascule : Les personnes intéressées par l'utilisation du Pont-Bascule peuvent se fournir en tickets ou carnets aux deux bureaux de tabac de Combronde : Tabac-Pressé du Tonneau, Tabac-Pressé St-Genest.

Les Bacs à déchets Certains bacs ne sont pas à leur place lors de la collecte, il paraît utile de rappeler certains éléments. A l'origine de la collecte sélective, des emplacements ont été indiqués, consultables en mairie. Le regroupement est la règle sauf en cas de force majeure. On ne doit pas laisser son bac devant son domicile, mais le mettre à l'endroit indiqué sur le plan. IL doit être rentré après le passage du SBA. Les bacs sont nominatifs, chaque foyer en est responsable (propreté et gardiennage).



Changement d'horaire le Samedi 29/10/2011



PAB L'élaboration du P.A.B. (Plan d'Aménagement du Bourg) a débuté cet été. Il constituera notre tableau de bord pour les orientations et l'évolution de notre commune dans les 5 ans, et même les 10 ans à venir.

Le 31 août fut une journée entièrement consacrée à une visite sur le terrain avec les élus, l'architecte urbaniste Mme DESCOEURS et son assistante pour connaître notre commune. Des réflexions sont engagées et des choix sont posés sur la taille de la commune que nous souhaitons devenir. De celles-ci découlent les aménagements à prévoir, et les voies à créer ou à améliorer, tout en embellissant la commune, en proposant peut être des nouveaux services, en rendant la vie plus facile aux piétons, aux enfants, aux automobilistes, aux agriculteurs, aux cyclistes, aux visiteurs, aux promeneurs, etc... Le programme est vaste, ambitieux et indispensable !!! D'autres réunions sont prévues. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et de vos besoins. Une réunion sera prévue à cet effet.

Activités des associations pendant l'été

- Les 24 h du Myon les 25 et 26 Juin : Très belle animation menée par l'équipe du club « Vol Quand Même »

- Les championnats de France vétéran de tir à l'arc les 8,9 et 10 Juillet: 200 participants venant de toute la France.

- Fête Nationale du 14 Juillet : Après midi promenade en groupe, le soir pique-nique avec saucisses offertes par le Comité des fêtes, la soirée s'est terminée par un feu d'artifice offert par la municipalité, soirée appréciée par toutes les familles présentes.

- Voyage au Puy du Fou organisé par le club Loisirs ensemble.

- Une semaine en Angleterre organisée par Madame Ream pour un groupe d'élèves adultes qui suivent ses cours tous les mercredis.

Activités passées et à venir pour le 3^{ème} trimestre 2011

- Une vingtaine d'enfants ont vendangé la vigne municipale en septembre

- Un groupe de courageux a ramassé les noix, beaucoup de sacs ont été remplis, des soirées « tri » seront programmées.

- Le mardi 25 Octobre nous recevrons des enfants du relais RAM pour un goûter.

- Le Téléthon 2 et 3 Décembre : comme chaque année un repas sera servi au profit de l'association, ce sera une tripe le 19 Novembre

En plus seront proposés : Un défi photo à l'étude, confection et vente de tabliers, vente de brioches.

Reprise des activités sportives et culturelles

- Gymnastique pour adultes : les mercredis à 18 h, à la Salle Polyvalente

- Club Loisirs ensemble : les vendredis de 14h30 à 18h30, idem

- Club d'Anglais : adultes et enfants les mercredis après-midi, horaires en fonction du niveau et de l'âge, 1^{er} étage de la mairie

- Tir à l'arc : dans la salle des fêtes à Davayat les mardis et vendredis à 18h pour les adultes, les mercredis et samedis pour les enfants à 14h 30.

- Saint Myon Country club est né. Les cours ont lieu, à la Salle Polyvalente, le lundi à 18h30 pour les confirmés, le mardi à 18h pour les débutants, et à 19h pour la deuxième année de pratique.

Local des associations L'ancien local des pompiers qui servait de débarras depuis plus de 15 ans est aujourd'hui restauré pour recevoir des réunions de moins de 15 personnes. Les agents techniques pourront aussi l'utiliser l'hiver pour se changer dans une pièce isolée et chauffée. La restauration a été réalisée par les conseillers municipaux. Ainsi le coût de l'opération a été limité à 1918 € HT